CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E206878** **VALABLE JUSQU'AU** **30/01/2027**

ÉDITÉ LE 28/11/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/10/2005

Raison sociale : POYER PLOMBERIE

Forme juridique : SARL
DEPUIS LE 01/10/2005

Capital : 1 000

86 ALLEE DE LA FLORENTINE
LES JARDINS D'ITALIE
83600 FREJUS

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC FREJUS

Siret : 484 334 610 00017

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 900409700172

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 145286872

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 145286872

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2025

Téléphone :

Fax :

Portable : 0629329007

Responsabilité légale :
POYER JEAN-LUC GÉRANT

Site Internet :

E-mail : poyerplomberie@orange.fr

Effectif moyen : 5 **Tranche de classification :** EFF1 **Chiffre d'affaires H.T. :** 296 024 **Tranche de classification :** CA2

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5111	Installation de plomberie sanitaire en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	5	31/01/2025
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	5	31/01/2025
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

28/11/2025 07:39

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.